

ACCESSIBILITÉ



Présentation de la méthode FALC

*Nombre de jour : ½ journée
Nombre de participants maximum : 25 max*

Présenter la méthode FALC et les possibilités de formation.

- Les origines et les objectifs du FALC.
- Rappel législatif sur l'accessibilité des documents.
- Brainstorming sur les intérêts du FALC dans les organisations représentées.
- Présentation de documents rédigés en FALC.
- Présentation de documents transcrits en FALC.
- Présentation des formations FALC qui existent
 - Sensibilisation à la méthode
 - Écrire en FALC
- Les ateliers de transcription



Sensibilisation aux règles du Facile à Lire et à comprendre

*Nombre de jour : 1
Nombre de participants maximum : 12 max*

L'histoire du FALC : l'origine du projet, qui porte le concept ? Les règles d'utilisation du logo.

Les personnes concernées par le langage facile à lire et à comprendre : Sensibilisation aux difficultés rencontrées par les usagers.

Les règles de base du langage facile à lire et à comprendre : l'organisation du document ; la police ; les illustrations ; traduction d'un texte préexistant en langage facile à lire et à comprendre



Écrire en Facile à Lire et à Comprendre

Nombre de jours : 2

Nombre de participants maximum : 12 max

Formation obligatoirement mixte, groupe composé de 8 professionnels encadrants et de 4 usagers en situation d'handicap

L'histoire du FALC : l'origine du projet, qui porte le concept ; les règles d'utilisation du logo.

Le droit à l'information : textes de loi régissant le droit à l'information pour les personnes en situation de handicap ; la nécessaire implication des personnes en situation d'handicap.

Les règles du FALC : l'organisation du document ; la mise en page ; les mots ; les phrases ; l'implication ; la police ; les illustrations.

La création d'un document en FALC : à partir d'un thème choisi par les participants, création d'un document à diffuser dans la structure et qui respecte les règles du FALC. (Réalisation pratique comme par exemple un document d'accueil, un contrat d'objectifs, un compte rendu de CVS...).

La transcription d'un document en FALC : à partir d'un document existant dans sa structure, travail de groupe pour rendre ce document accessible aux personnes accompagnées.



Langue des signes (LSF)

Les généralités de la Langue des Signes Française

- Connaître l'histoire des sourds et mieux appréhender le handicap sensoriel de la surdité.
- Connaître et appréhender les codes de la LSF, règles de positionnement non verbal.

Principes et codes de la LSF :

- Qu'est-ce que la LSF ?
- Explications de la syntaxe et la grammaire de la LSF.
- Comment prendre en note les signes appris.

Les thématiques adaptées aux spécificités du secteur :

- L'accueil, le travail en atelier, la restauration, la sécurité, les activités quotidiennes.

La communication non verbale :

- Mimiques faciales, gestes et postures.

Communication simple entre adultes :

- Interagir de façons simples avec un adulte en situation de surdité dans un cadre professionnel.
- Rendre compte brièvement d'une activité avec un usager.
- Alphabet LSF, Apprendre à se présenter.

Acquisition de vocabulaire afin de pouvoir s'exprimer en signes sur le quotidien et dans le contexte professionnel :

- Vocabulaire du quotidien, pour l'accueil, l'alimentation, la temporalité.
- Vocabulaire en lien avec les ateliers ou l'accompagnement.
- Vocabulaire sur la sécurité.
- Vocabulaire sur l'émotion.